

Montréal, le 10 juillet 2025

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Pierre Grenier
Dentons Canada S.E.N.C.R.L. 1
Place Ville Marie, bureau 3900
Montréal (Québec) Canada H3B 4M7

**OBJET : RTA - Demande de prolongation de délai pour la mise en application de certaines exigences de la norme PRC-002-2
Dossier Régie de l'énergie : R-4300-2025**

Maître Grenier,

La présente fait suite à votre lettre du 9 juillet 2025 par laquelle RTA demande un délai pour déposer ses réponses à la demande de renseignements n°1 dans le dossier mentionné en objet.

Compte tenu des motifs invoqués, la Régie autorise à RTA à déposer ses réponses **au plus tard le 24 juillet 2025 à 12h.**

Veuillez agréer, Maître Grenier, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Natalia Lis

Natalia Lis pour
Carolina Rinfret, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

NL/nb